

Fonds conservés aux archives municipales de Tarnos

Collecter, classer, conserver, communiquer et valoriser sont les missions des archives municipales.

Elles conservent les documents produits ou reçus par les services municipaux de la ville depuis le début du XIXème siècle à nos jours, mais également les registres paroissiaux depuis 1604.

Les Archives municipales de Tarnos conservent près de **700 mètres linéaires** de documents constituant ainsi la mémoire de la ville

Le traitement de documents d'archives répond à un classement précis; les dossiers sont répartis dans des séries thématiques désignées par des lettres suivant un ordre chronologique pré-établi:

Archives Anciennes (antérieures à 1790)

Série GG- Cultes, instruction publique, assistance publique : registres paroissiaux depuis 1604

Archives Modernes (1790- 1958)

Série B- Actes de l'administration départementale

Série C- Bibliothèque administrative

Série D- Administration générale de la commune

Série E- État Civil

Série F- Population- Statistiques- Travail

Série G -Contributions- Administrations financières

Série H- Affaires militaires- Guerres- Protection civile

Série I- Police- Justice- Hygiène et salubrité publique

Série K- Élections- Personnel- Distinctions honorifiques

Série L- Finances communales

Série M- Édifices communaux

Série N- Biens communaux non bâtis- Eaux- Terre- Bois

Série O- Travaux publics- Voirie- Moyens de transport

Série Q- Assistance publique- Prévoyance

Série R- Instruction publique- Sciences- Lettres et Arts

Archives Contemporaines (depuis 1958)

Série W- Les documents sont classés par ordre d'arrivée aux Archives.

Archives entrées par voie extraordinaire

Série Z - Les documents d'archives, donnés ou déposés par des familles, associations, ou entreprises locales

Photothèque

Série Fi- Photographies anciennes- Plans et assimilés

Série Com.- Photographies contemporaines.

Série Num.- Documents numériques

Participez vous aussi à la constitution de la mémoire tarnosienne

en confiant vos documents personnels ! Par don ou legs, vous pouvez contribuer à l'enrichissement des collections d'archives et à l'histoire de Tarnos. Vos documents, photographies ou cartes postales seront classés, protégés et conservés.

Vous pouvez également simplement les prêter aux archives municipales qui en feront des copies et vous les restitueront immédiatement.

Sélections de documents originaux conservés à Tarnos

- *Registres paroissiaux de 1604 à 1792*
- *Registres d'état civil depuis 1793*
- *Registres de délibérations municipales depuis 1814*
- *Les cadastres napoléoniens de 1810 et 1853*
- *Recensements et Dénombrements de la population de Tarnos de 1819, 1866, 1876 et 1946*

Ouverture au public les
mardis et jeudis matin de 8h30 à 12h
ou sur prise de rendez-vous

Fermetures annuelles = se renseigner

Permanences de l'Association de Généalogie
Histoire Locale du Bas Adour le
vendredi après midi de 14h à 16h.

Recherches administratives et généalogiques

Une **salle de consultation de 10 places**
assises est mise à la disposition du public.
L'inscription annuelle et la présentation
d'une pièce d'identité sont obligatoires

Les demandes par correspondance

En raison du nombre élevé de demandes, le
nombre de recherche est limité à trois actes par
personne et par mois

Photocopies

La **délivrance de photocopie est une possibilité
offerte et non une obligation.**
Elle reste interdite pour les documents reliés
(circulaire AD1414).
Les chercheurs peuvent néanmoins obtenir une
copie d'un acte d'état civil sous le tarif en vigueur,
sous format numérique.
La photographie à l'aide d'un appareil photo
numérique sans flash est autorisée.

Hôtel de Ville de Tarnos
14 Bd Jacques Duclos
40 220 TARNOS

Archives Municipales
Direction des Ressources
05 59 64 00 40
archives@ville-tarnos.fr
www.ville-tarnos.fr

Archives départementales des Landes
Registres paroissiaux et d'état civil de Tarnos
numérisés (1604-1884)
www.archives.landes.org



Réalisation Ville de Tarnos
Septembre 2008- 2013
Ne pas jeter sur la voie publique

